

FÉVRIER 2021

Sud-Ouest
du 01.02.2021

MONTAGNE

Arrêté pour exhibition sexuelle

Il a rapidement été signalé. Samedi matin, à Montagne, près de Saint-Émilion, un homme de 23 ans a été interpellé par les gendarmes pour exhibition sexuelle. Selon des témoignages parvenus aux militaires de la communauté de brigades de Castillon-la-Bataille, le jeune homme arrêta les passants et automobilistes à un carrefour, se caressait et montrait son sexe. Il a été ramené à la brigade et devrait faire l'objet d'une expertise psychiatrique.

Le Résistant du 11.02.2021

MONTAGNE

Vivre à la campagne

Quel citadin n'a pas rêvé de quitter la ville pour fuir sa pollution, ses bruits incessants et son agitation perpétuelle.

Aller vivre loin des métropoles lui semble avoir tous les avantages : tranquillité, air pur, espace, jardin à cultiver, rythme de vie plus calme, activités en plein air... Hélas, à la campagne le bruit existe également, différent mais bien présent !

La loi du 22 janvier 2021 tout récemment votée par les députés protège le « patrimoine sensoriel » de la campagne. Elle se veut un outil pour accompagner les élus locaux et désamorcer en amont les contentieux.

C'est dans ce but que le maire de Montagne, Catherine Henry, a eu



Un des panneaux installé à l'entrée du village.

l'initiative d'apposer des panneaux informatifs aux entrées du bourg de Montagne afin de sensibiliser les néoruraux et visiteurs de passage. Monique Burgaud en a assuré la conception et l'équipe technique de la commune leur installation. À chaque territoire rural sa propre spécificité et sur notre commune ce sont les cloches de l'église, les moteurs de tracteurs ou de sulfateuses, le chant trop matinal d'un coq, les grenouilles dans la mare du voisin qui peuvent perturber la tranquillité des vacanciers ou des habitants récemment installés. À chacun de mettre un peu de tolérance et de bienveillance pour que l'attrait et la qualité de vivre à la campagne prennent le dessus sur ces inconvénients.

MONTAGNE

LE RESISTANT
du 4 au 10 février 2021

Kidecole : l'asso dans le vent !

À l'école de Montagne, les parents ont créé il y a quelques années une association de parents d'élèves : Kidecole !

Cette association est composée de parents d'élèves motivés et plein d'idées pour mener des actions qui permettent de rapporter un peu d'argent à l'école et qui fédèrent enfants, parents et école !

Chaque année, elle organise les traditionnels lotos, marchés de Noël, tombolas et kermesses de fin d'année entre autres. Elle a aussi innové en organisant un Carnapâques (mélange amusant qui consistait en une chasse aux œufs déguisée !)

La situation sanitaire de ces derniers temps a obligé l'association

à innover encore ! Mais les parents bénévoles ne manquent ni de ressources, ni d'imagination, ni de motivation.

Ils se sont tout d'abord associés à des habitants de la commune lors d'ateliers coutures afin de réaliser des masques en tissu pour tous les enfants de l'école.

Ils ont ensuite proposé une tombola pour les enfants, un livre de recettes fournies par les parents qui le souhaitaient et une vente de foies gras pour les fêtes. À cette occasion, Remy Joly, chef au restaurant la Terrasse Rouge, a préparé de succulents foies gras qui ont connu un vif succès. L'association et tous les gourmets le remercient chaleureusement.

Une nouvelle tombola sera organisée prochainement. À cette occasion, tous les dons de lots sont les bienvenus.

Kidecole a toujours besoin de bonnes volontés pour continuer à proposer des initiatives pour les enfants et pour l'école. En ces temps compliqués, toutes ces actions sont très importantes pour garder du lien entre les familles et donner du baume au cœur à tout le monde.

Plus d'infos

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association (par mail lassokidecole@gmail.com ou Anaëlle la présidente au 06 02 11 00 13)



MONTAGNE



Nombreux ont été les présidents ou représentants d'associations élus pour la préparation du Tour de France. PHOTO K.P.

Le Sud-Ouest
du 04.02.2021

Plein de projets pour le Tour de France

La première réunion de préparation en vue d'accueillir le Tour de France le 17 juillet prochain sur la commune de Montagne s'est tenue le mercredi 27 janvier dans la salle du Conseil afin de respecter les gestes barrière et la distanciation physique. Tous les conseillers municipaux et les présidents d'association ou leurs représentants avaient été invités.

Catherine Henry, la maire, a tout d'abord pris la parole pour rapporter les informations qu'elle a reçues de Christian Prudhomme, directeur du Tour, lors d'une précédente rencontre. Elle a détaillé les modalités et le parcours de cette étape contre-la-montre et a donné les points forts de cette manifestation qui pourrait accueillir jusqu'à 500 000 spectateurs sur l'ensemble du trajet.

Puis Jean-Marie Gombeau, adjoint, est intervenu en tant que

responsable de la commission municipale sport et équipements sportifs.

Des projets à foison

Un dialogue interactif avec l'assemblée s'est établi et de nombreux projets ont été envisagés. Création de banderoles, de maillots, de décorations autour du vélo et d'animations diverses par les associations montagnaises, stands, création d'une affiche spécifique pour Montagne, animation autour des moulins de Calon qui pourraient être décorés de calicots aux couleurs des maillots.

Autant d'idées qui permettraient d'associer tous les habitants de la commune, des enfants de l'école à leurs aînés en passant par les viticulteurs et les commerçants pour faire de ce passage une journée de fête pour les visiteurs et

une formidable vitrine touristique pour des millions de téléspectateurs.

Questions pratiques

Puis les questions pratiques se sont posées : la création de zones de parking, l'identification des zones de stationnement à éviter du fait de la présence de carrières, la sécurisation des lieux, l'installation de sanitaires et le déplacement du marché du samedi matin au vendredi avec, peut-être, un marché nocturne.

Dans les prochains jours, la municipalité va recevoir de nouvelles consignes et recommandations. Un rendez-vous a été pris pour une nouvelle rencontre afin de mettre en œuvre toutes ces belles résolutions qui ont soulevé l'enthousiasme de chacune et chacun des participants.

Karine Poullain

Vivre à la campagne

Le Résistant du
11.02.2021

Quel citadin n'a pas rêvé de quitter la ville pour fuir sa pollution, ses bruits incessants et son agitation perpétuelle.

Aller vivre loin des métropoles lui semble avoir tous les avantages : tranquillité, air pur, espace, jardin à cultiver, rythme de vie plus calme, activités en plein air... Hélas, à la campagne le bruit existe également, différent mais bien présent !

La loi du 22 janvier 2021 tout récemment votée par les députés protège le « patrimoine sensoriel » de la campagne. Elle se veut un outil pour accompagner les élus locaux et désamorcer en amont les contentieux.

C'est dans ce but que le maire de Montagne, Catherine Henry, a eu



Un des panneaux installé à l'entrée du village.

l'initiative d'apposer des panneaux informatifs aux entrées du bourg de Montagne afin de sensibiliser les néoruraux et visiteurs de passage. Monique Burgaud en a assuré la conception et l'équipe technique de la commune leur installation. À chaque territoire rural sa propre spécificité et sur notre commune ce sont les cloches de l'église, les moteurs de tracteurs ou de sulfateuses, le chant trop matinal d'un coq, les grenouilles dans la mare du voisin qui peuvent perturber la tranquillité des vacanciers ou des habitants récemment installés. À chacun de mettre un peu de tolérance et de bienveillance pour que l'attrait et la qualité de vivre à la campagne prennent le dessus sur ces inconvénients.

LIBOURNAIS / FRONSADAIS

Le voleur récidiviste plaide l'addiction

Il a commis 14 vols en un mois au volant d'un utilitaire qu'il conduisait sans permis. Le trentenaire est reparti en prison pour plusieurs mois.

Armelle CASSES

Fethi a 36 ans et un casier long comme le bras. 24 mentions, pour conduite sans permis, violence sur conjointe, dégradations et vol, avec ou sans violence, dont une condamnation datant du printemps dernier qui lui vaut de comparaître ce jeudi 4 février sous le coup de la récidive légale.

En effet, entre le 23 septembre et le 22 octobre dernier, Fethi a écumé les magasins de matériel agricole et de bricolage ainsi que les bâtiments communaux du village où il a grandi.

C'est grâce à des traces d'ADN retrouvé sur une brouette qu'il a été confondu.

Lors de sa garde à vue, il déroule le reste de ses méfaits devant les enquêteurs. 14 cambriolages dont 4 au sein d'une même entreprise de Fronsac.

Fethi, au volant d'un utilitaire qui conduit sans permis, lequel lui a été retiré en 2013, a parcouru les communes de Néac, Saint-Magne-



de-Castillon, Saint-Émilion, Naujan-et-Postiac, Montagne, Libourne et Arveyres.

Et il racontera aux enquêteurs avoir vendu une partie de ce qu'il a volé, mais ne donne pas l'identité du receleur.

Explication peu commune, le prévenu se justifie ainsi. « Ce n'était pas des vols planifiés, c'est devenu une addiction, je n'avais aucune conscience de ce que je faisais ». Un petit peu tout de même : il lui fallait de l'argent « pour payer mes dettes et pour faire plaisir à certaines personnes ».

« À Néac, je suis rentré comme ça

par hasard j'ai vu les sécateurs ». Des outils très recherchés qu'il a revendus 500 € pièce : 1 500 € gagnés en une heure aussi quand il a vu une palette de sécateurs électriques il n'a pu résister : « donc j'ai chargé la palette ».

« Des folies lucratives »

Dans un commerce spécialisé de Fronsac, ses raids lui permettent de repartir avec 47 500 € de marchandises.

Le montant des 14 vols avoisinerait 100 000 €.

Actuellement en détention, il avait demandé un délai pour préparer

sa défense, dit avoir fait n'importe quoi, que « c'était de la folie. »

« Des addictions ou des folies particulièrement lucratives » souligne la vice-procureure qui voit difficilement quelle peine alternative convenir à son profil.

Beaucoup de sanctions ont été testées dont deux sursis avec mise à l'épreuve en 2018 et 2019, lesquels ont déjà été révoqués. Elle requiert une peine qui ne serait pas inférieure à 10 mois de prison et demande le maintien en détention, un aménagement de peine ab initio ne semble pas envisageable. Une situation un peu « inexplicable » souligne son avocat Maître Lataillade qui découle d'une situation personnelle incompréhensible. Son client est en effet dépourvu de titre de séjour alors qu'il est arrivé âgé d'un mois en France.

Le fait de ne pas avoir pu régulariser ses papiers ne lui a pas permis de travailler.

Mais comme l'affirme Fethi, il veut désormais se soigner psychologiquement parlant et faire ce qu'il faut pour rentrer dans le rang.

Des démarches qu'il pourra entamer en prison, 10 mois fermes ayant été prononcés contre lui en plus de l'obligation d'indemniser les parties civiles présentes à savoir les établissements Rullier, Axor ainsi que la mairie de Montagne. 47 000 € pour le premier, 1 400 pour le second et 500 € pour la commune de Montagne au titre du préjudice moral.

MONTAGNE

Le Tour approche à grand pas



Catherine Henry et
Christian Prudhomme,
directeur du Tour de France.

Élus et présidents d'associations de Montagne se sont réunis le mercredi 20 janvier dernier pour une première réunion de préparation en vue de la venue du Tour de France sur la commune de Montagne le 17 juillet prochain lors du contre-la-montre entre Libourne et Saint-Émilion. La parole a dans un premier temps été donnée à la maire Catherine Henry. L'occasion de débriefer sa précédente rencontre avec Christian Prudhomme, directeur de la Grande Boucle lors de sa venue sur le territoire le 17 décembre dernier. Après avoir détaillé les modalités et le parcours de cette 20^e étape et donné les points forts de cette manifestation qui pourrait accueillir « jusqu'à 500 000 spectateurs sur l'ensemble du trajet », c'est Jean-Marie Gombeau, responsable de la commission municipale sport et équipements sportifs qui est intervenu. Élus et présidents ont été coopératifs et de nombreux projets ont été proposés pour animer la commune qui sera marquée du second « chrono » après celui de Pomerol : création de banderoles, de maillots, de décorations autour du vélo, d'animations diverses par les associations montagnaises, de stands, d'une affiche spécifique pour Montagne. Il est aussi question d'animer les moulins de Calon avec des décorations des calicots aux couleurs des maillots.

Le stationnement en question

Pour la municipalité de Montagne, l'objectif est clair : « Associer tous les habitants de la commune, des enfants de l'école à nos aînés en passant par les viticulteurs et les commerçants pour faire du passage du Tour, une journée de fête pour les visiteurs et une formidable vitrine touristique pour des millions de spectateurs ». Côté technique, les élus ont identifié plusieurs questions pratiques telles que la création de zones de parkings, l'identification des zones de stationnement à éviter du fait de la présence des carrières, la sécurisation des lieux, l'installation de sanitaires ainsi que le déplacement du marché du samedi matin au vendredi avec l'hypothèse de l'organisation d'un marché nocturne. Alors que les élus s'apprêtent à recevoir de nouvelles consignes de la part de la société organisatrice du Tour de France, rendez-vous a été pris pour organiser une prochaine réunion de préparation entre tous les participants.

Marianne Calero



Les élus et les présidents d'associations de Montagne se sont réunis pour une première réunion de travail sur le Tour de France.

MONTAGNE

Un nouveau cuisinier à l'école



Benjamin Larrue est le nouveau cuisinier de l'école de Montagne.

Mardi 10 février, Madame Roignant et Monsieur Allaire, de l'Aquitaine de Restauration, sont venus présenter au maire de Montagne, Catherine Henry et à ses adjoints le nouveau cuisinier de l'école, Benjamin Larrue.

De nombreuses expériences professionnelles dans une école de gendarmerie, une maison de retraite et dans une crèche, ont permis au nouveau chef d'appréhender toutes les facettes de son métier. Il va désormais officier à Montagne au sein d'une équipe déjà constituée et opérationnelle. Chaque jour sont préparés environ 400 repas : aux 150 de la cantine municipale s'ajoute la distribution d'autres restaurants scolaires alentour. Une tournée quotidienne que Monsieur Larrue réalisera lui-même régulièrement pour recueillir les remarques et éventuelles doléances des bénéficiaires de ce service. Il aura également, en fonction des menus élaborés en amont et

contrôlés par une diététicienne, la responsabilité de gestion des stocks, des commandes et du bien-être de tous pour une ambiance de travail de qualité et la satisfaction des enfants.

Au cours de cette discussion ont été évoqués les désirs des jeunes en matière de menus et les pré-occupations liées aux contraintes alimentaires de certains enfants. Un avenir plein de challenges s'ouvre à lui. Nul doute que ses qualités acquises durant sa longue pratique lui permettront de mener à bien cette mission.

Bienvenue à Montagne Benjamin !

Le Résistant du 25.02.2021

LYCÉE AGRICOLE DE LIBOURNE MONTAGNE

Portes ouvertes sur rendez-vous

Crise sanitaire oblige, les traditionnelles portes ouvertes du lycée agricole s'organisent sur un format spécial. Il est obligatoire de prendre rendez-vous.

Béatrice FERRER

Karine Vallée, la proviseure du lycée agricole de Libourne-Montagne a organisé avec les équipes l'accueil très particulier de ces portes ouvertes 2021. Ce temps fort de l'année scolaire permet de présenter toutes les formations proposées par l'établissement. D'ordinaire, c'est un moment festif auquel sont associés élèves et étudiants, des animations pédagogiques sont proposées, les familles peuvent déjeuner sur place, et déambuler librement dans l'établissement. En 2020, elles se sont déroulées juste avant le confinement. La version 2021 sera toute autre en raison de l'épidémie de COVID. *«Mais nous pouvons accueillir parents et enfants dans de bonnes conditions»* explique Karine Vallée. *«Les portes ouvertes de toutes les filières se déroulent le samedi 6 mars, mais nous avons ouvert des créneaux spécifiques avant pour les élèves de BTS»*. Ces journées spéciales pour les BTS sont le vendredi 26 février, l'après-midi, le mercredi 3 mars et le vendredi 5 mars, à raison d'un



Karine Vallée et toute l'équipe pédagogique seront présents.

créneau d'une heure par famille. Les BTS viticulture œnologie et Technico-commercial Vins et spiritueux ont fait la réputation du lycée. Le lycée de Libourne Montagne, établissement à taille humaine compte 300 élèves et 120 places d'internat, il bénéficie d'un bel environnement et affiche de très bons résultats dans toutes les filières: trois baccalauréats: général (avec des enseignements de spécialité scientifiques), technologique (production agricole), professionnel (conduite et gestion de l'Entreprise Viticole). Les rendez-vous du 6 mars seront répartis dans plusieurs bâtiments. Le port du masque sera obligatoire dans l'enceinte du lycée, du gel hydroalcoolique sera à disposition et un sens de circulation pour les piétons est prévu lors de l'accès

aux bâtiments.

«Nous prévoyons un maximum de 20 rendez-vous par heure le 6 mars, toutes filières confondues, ce sont les élèves et étudiants actuels, présents sur le site, qui orienteront les familles, ils assureront la visite de l'extérieur». Il sera possible de rencontrer la directrice, les équipes pédagogiques.

Portes ouvertes au Lycée de Libourne Montagne
Sur rendez-vous uniquement.
Portes ouvertes BTS uniquement les 26 février, 3 mars et 5 mars.
Portes ouvertes toutes sections: le samedi 6 mars.
Renseignements, prise de rendez-vous: 0557552121
Détail des formations sur le site: www.formagri33.com

Le Résistant du 25.02.2021

MONTAGNE / IMPORTANTE POPULATION DE SANGLIERS

Une battue s'organise

Jean-Marie Bidou, président de la société de chasse de Montagne et la maire Catherine Henry informent les administrés que la population de sangliers est très importante sur le territoire de la commune. Cette prolifération engendre de nombreux dégâts dans les vignes et les jardins et provoque des accidents de la circulation. Afin de pallier ce problème, il est important de laisser se dérouler les battues.

Ces chasses sont encadrées par des règles très strictes : signalisation par panneaux du déroulement d'une battue à l'entrée de chaque voie d'accès vers les parcelles chassées et sur les routes départementales traversant cette zone et port visible d'un gilet de couleur rouge ou orange pour tous les chasseurs. Le tir ne doit jamais se faire à hauteur d'homme, au travers d'une haie ou d'un buisson ni sans s'être assuré que la zone balayée est déserte et sans risque. De plus, il est interdit de tirer en direction des stades, des lieux de réunions publiques en général et des habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin) ainsi que des bâtiments agricoles. Une attention particu-



Opération battue à Montagne.

lière est demandée aux chasseurs pour éviter les ricochets. Chaque président de société de chasse connaît cette réglementation et veille à son respect. Il est donc important que les battues organisées à Montagne se déroulent correctement sans que la gendarmerie soit sollicitée par les riverains pour les faire cesser. Il

est de la responsabilité de chacun d'accepter, quelques jours par an, la tenue de battues destinées à maîtriser le pullulement de ces animaux classés parmi les espèces nuisibles et invasives.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Jean-Marie Bidou au 06 21 88 04 70.